

DEC\_0226\_2026



B.P. 429 27504 Pont-Audemer cedex  
Tél. 02 32 41 08 15 Fax 02 32 41 24 74  
E mail : info@ville-pont-audemer.fr

## DÉCISION DU MAIRE

### DÉCISION ANIMATION JOURNÉE EUROPÉENNE DU PATRIMOINE MUSÉE 2026

Le Maire de la Ville de Pont-Audemer,

**VU** l'article L5211-1 du Code général des collectivités territoriales,  
**VU** l'article L2122-23 du Code général des collectivités territoriales,  
**VU** la délibération du conseil municipal n° 0033-2026 en date du 20 mars 2026 portant délégation au Maire ;

**CONSIDÉRANT** que le musée doit répondre aux exigences des musées de France : être un acteur au service du développement des publics et de la démocratisation culturelle ; Dans ce cadre la Municipalité fait appel à des intervenants qualifiés dans le domaine culturel afin qu'ils puissent se produire au musée lors de divers événements.

**Le Maire décide** de signer une convention avec l'association « Touches d'Histoire, création, coordination et animation culturelles », dans le cadre des Journées Européennes du patrimoine le samedi 19 septembre 2026 de 14h à 17h.

La ville de Pont-Audemer versera à l'association « Touches d'Histoire » la somme de 519 € (cinq cent dix-neuf euros), comprenant 400€ d'atelier, 59€ de transport, 10€ frais de repas et 50€ de matériel et costumes. Le paiement sera effectué par mandat administratif par la ville de Pont-Audemer.

Fait à Pont-Audemer, le 19 juin 2026

Le Maire

  
Alexis DARMOIS

